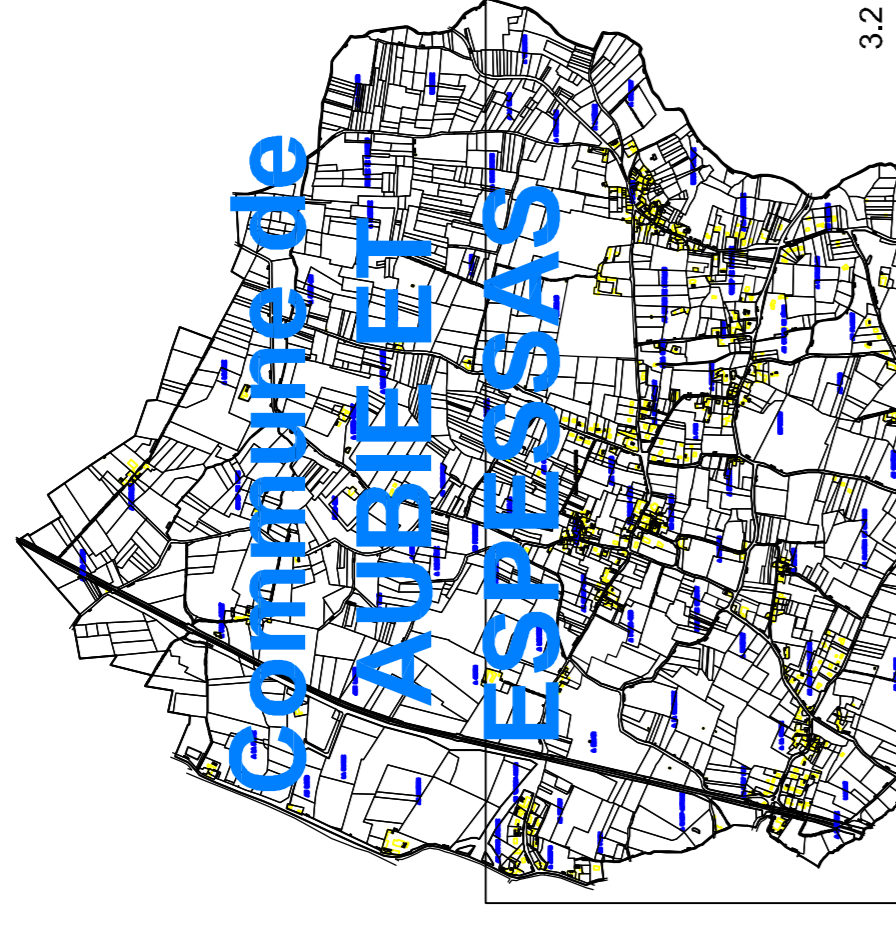


Plan Local d'Urbanisme



ZONAGE ET RESERVATION

septembre 2007

Projet arrêté par délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2007
 Projet approuvé par délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 2003
 P.L.U. modifié par délibération du Conseil Municipal du :

3.1 Echelle 1/5000

CE
 COMMUNE D'ESPRESSAS

S.A.S.L. de Chemètres Espessas
 10000 Aubriet, 27 28
 10000 Espessas, 10 11
 10000 Aubriet, 10 11
 10000 Espessas, 10 11
 10000 Aubriet, 10 11
 10000 Espessas, 10 11

1- PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

- ZONE
- SECTEUR
- ESPACE BOISE A CONSERVER
- EMPLACEMENT RESERVE POUR VOIE PUBLIQUE A ELARGIR OU A CREER
- CARRIERES SOUTERRAINES ABANDONNEES
- SITES ARCHEOLOGIQUES SENSIBLES

2- PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE P.L.U.

- ZONE DE NUISANCE (BRUIT)
- FUSEAU TGV 1000 m

SATURNISMES : Par arrêté préfectoral du 22 décembre 2000, l'ensemble du département de la Grande a été classé en zone d'exposition au plomb conformément à l'article L.1334-5 du Code de la Santé publique

3- CODE DES COULEURS DE ZONE

- ZONE UA
- ZONE UB
- ZONE UC
- ZONE UCa
- ZONE 1AUa
- ZONE 1AUb
- ZONE 1AUc
- ZONE 2AU
- ZONE A
- ZONE N et Nh
- ZONE Na

